
COMMUNIQUE DE PRESSE

OUVRAGE D'ART : UN PATRIMOINE QUI NECESSITE ATTENTION

11 juin 2020

Le patrimoine routier du Département de l'Ardèche est constitué de près de 3 800 km de routes, 2 229 ponts, 1 300 000 m² de murs de soutènement (équivalent à 260 terrains de foot) et 7 tunnels. Ce patrimoine dont la valeur à neuf est estimée à environ 10 milliards d'euros nécessite un entretien régulier, près de 70% du budget d'investissement y est consacré, soit 21,9 M€ par an depuis l'année 2016 et la mise en place d'une politique pour la réfection des revêtements de chaussées.

Au sein de ce patrimoine, celui des ouvrages d'art place l'Ardèche parmi les trois premiers départements de France en nombre d'ouvrages. Malheureusement ce palmarès, au-delà de n'apporter aucun prix, engendre des coûts d'entretien importants. **La collectivité consacre 4 millions d'euros par an à sa réhabilitation.**

Le domaine des ponts est divisé en deux grosses entités :

- **1 765 ponts maçonnés** de 2 à 40 mètres d'ouverture (passage entre 2 piles) visités par les agents des territoires. Ces ouvrages présentent des caractéristiques simples et homogènes facilitant le suivi et la formation des agents ;
- **459 ponts particuliers** (ouvrages suspendu, cadre béton, buses métalliques, grandes ouvertures...) suivis par le service dédié (ouvrages d'art).

La politique de suivi repose sur une méthode d'évaluation de l'état du patrimoine basée sur une cotation de 1 à 3 U (1 en très bon état - U pour urgent- voir annexe 1.

Les 134 ponts les plus importants sont suivis par des inspections détaillées qui permettent de dresser l'état précis de la pathologie, ces visites peuvent être réalisées par des entreprises spécialisées.

Cette politique de suivi permet une connaissance de l'état apparent et l'estimation des besoins nécessaires à l'entretien de ce patrimoine, à titre d'exemple, pour les 569 ponts dotés d'une ouverture supérieure à 8 mètres (hors buses métalliques), 18 ponts avaient une note à 3 en 2017 contre 21 en 2011.

La politique en place et les moyens alloués permettent d'agir pour la conservation de ce patrimoine voire son amélioration.

PONT SUR LE GAGE RD116

Si le Département possède peu d'historique sur cet ouvrage, sa typologie de construction (pont dalle poutrelles enrobées) le situe comme une construction du XX^e siècle.

Situé dans un secteur où la météo est assez rigoureuse, il en porte les stigmates : défaut d'étanchéité, béton des corniches altérés par les cycles gel dégel et sel de déverglaçage, corrosion des gardes corps

Depuis le 25 mai le Département a entrepris des travaux sur ce pont qui se complètent par une intervention sur les chaussées avoisinantes :



- démolition reconstruction des corniches (béton adapté aux conditions climatiques)
- pose d'un nouveau garde-corps galvanisé et peint
- préparation et remise en peinture des semelles inférieures des poutrelles
- réfection de l'étanchéité, après rabotage et renformi, par feuilles collées
- réfection des enrobés

A ce jour les travaux sur l'ouvrage sont en passe de se finir. La réhabilitation de la chaussée du PR¹ 11+100 à 24+189 soit 7kms (sur cette route, cas unique, les PR ne se suivent pas) sont prévus dans la foulée (montée du col du Gage depuis Lapalisse du Cros de Géorand)

Réfection du pont : 44 000 €

Chaussée : 290 000 €



photos avant travaux

AUTRES TRAVAUX SUR LES OUVRAGES D'ART DU SECTEUR « MONTAGNE » EN 2020:

- RD 110, **pont sur le Vernazon** dans la traverse de St Cirques: reprise des trottoirs, de la chaussée, peinture des garde-corps, traitement des aciers apparents de la structure, reconstruction mur aval rive droite et reprise des sommiers de culées.
coût : 60 000 €
- RD26, **pont de Réjus**, commune de Jaujac : enserrement des voûtes de rive, étanchéité du trottoir amont, rejointoiement des maçonneries
Coût : 100 000 €
- RD16, **pont de la Borie**, commune du Lac d'issarlès: reprise des têtes de murs, des parapets , chaussée en 2021
coût : 100 000 €
- RD254, commune de Antraigues, **pont de l'huile**: réparation des corniches béton, remplacement des gardes corps, réfection des enrobés
coût : 40 000 €
- RD16, **commune de Lachapelle Graillouse**: remplacement des buse métalliques par buse béton
coût : 100 000 €

¹ PR : point de repère routier



TRAVAUX AUTRES SECTEURS EN 2020

Travaux buses métalliques

85 ouvrages « buse métallique » en Ardèche, intervention programmée sur un rythme annuel d'environ 5 chantiers (travaux en période d'été) :

RD 105, Vernoux, 15 000 € / RD533, St Agrève, 45 000 € / RD533 St Barthélémy Grozon, 25 000 € / RD578 St Victor, 60 000 € / RD578 St Victor, 30 000 € / RD238, St Jean de Muzols, 25 000 € / RD578 A, Satillieu, 60 000 €

Travaux Tournon-sur-Rhône été 2020:

Dans le cadre du transfert de la passerelle Marc Seguin (RD 95P) aux communes de Tain-L'Hermitage et Tournon-sur-Rhône, le Département s'est engagé à la réhabiliter et à aménager le trottoir amont du pont Toursier (pont routier RD 95). Ce chantier d'aménagement est accompagné de travaux de réhabilitation de la couche de roulement, des joints de chaussée, des gardes corps. Une visite de chantier sera organisée au démarrage des travaux.

Pont Toursier : 480 000 € (50 % cd26, 50 % cd 07)

- élargissement et sécurisation du trottoir amont pour sécuriser les cheminements doux
- réfection de la couche de roulement
- réfection des joints de chaussée
- amélioration des dispositifs de retenue par ajout de cadre sur les poutres de rigidité.

Passerelle Marc Seguin : 280 000 € (25% commune de Tournon-sur-Rhône, 25% commune de Tain L'Hermitage, 25% Département de l'Ardèche, 25% Département de la Drôme)

- remise en peinture de la suspension de l'ouvrage
- reprise des abouts de pièces de ponts
- réglage de la suspension

SURVEILLANCE DES OUVRAGES

Outre, la surveillance assurée en régie (direction des routes et mobilités : 150 visites par an), le Département fait appel à des entreprises spécialisées pour des inspections détaillées et des visites subaquatiques. Deux bureaux d'études sont intervenus sur vingt ouvrages pendant la période de confinement minimisant ainsi la gêne à l'usager

ETUDE EN COURS / PRODUCTION PENDANT CONFINEMENT :

Consultations notamment en vue d'une étude de projet pour la réparation et l'élargissement du pont sur le Duzon (RD534, commune de Tournon) pour permettre le croisement de deux véhicules en coulant une dalle générale plus large sur le pont en place. Un projet estimé à hauteur de 2M€ et dont les travaux devraient intervenir en 2021.

23 marchés sont en cours pour des travaux divers sur les ouvrages d'arts à réaliser cette année, ces marchés représentent un montant global de 900 000 €.

37 visites d'ouvrages ont déjà été réalisées cette année, malgré le confinement, pour garantir le rythme des visites périodiques de l'ensemble du patrimoine départemental d'ouvrages d'arts.



ANNEXE 1 - SURVEILLANCE DES PONTS

La cotation d'un ouvrage résulte d'une analyse de son état, faite soit à partir du dossier de l'ouvrage si celui-ci contient un rapport d'inspection détaillée périodique faite dans l'année, soit à l'issue d'une visite réalisée conformément au guide de visite IQOA.

L'état des ponts est caractérisé par le choix d'une classe d'état parmi cinq, complétée éventuellement d'une mention "S" au titre de la sécurité des usagers. Au total, les ponts sont donc caractérisés par cinq (5) classes, 1, 2, 2E, 3 et 3U, dont les définitions sont rassemblées ci-dessous :

- **Classe 1** : Ouvrage en bon état apparent relevant de l'entretien courant ;
- **Classe 2** : Ouvrage qui nécessite un entretien spécialisé sans caractère d'urgence, dont la structure est en bon état apparent mais dont les équipements ou les éléments de protection présentent des défauts, ou dont la structure présente des défauts mineurs ;
- **Classe 2E** : Ouvrage dont la structure est en bon état apparent mais dont les équipements ou les éléments de protection présentent des défauts, ou dont la structure présente des défauts mineurs, et qui nécessite un entretien spécialisé, pour prévenir le développement rapide de désordres dans la structure et son classement ultérieur en 3 ;
- **Classe 3** : Ouvrage dont la structure est altérée et qui nécessite des travaux de réparation mais sans caractère d'urgence ;
- **Classe 3U** : Ouvrage dont la structure est gravement altérée, et qui nécessite des travaux de réparation urgents liés à l'insuffisance de capacité portante de l'ouvrage ou à la rapidité d'évolution des désordres pouvant y conduire à brève échéance.

Lorsque les défauts ou déficiences constatés sur l'ouvrage peuvent mettre en cause la sécurité des usagers et nécessitent de ce fait d'être traités de manière urgente, **la mention "S" est attribuée à l'ouvrage** en complément de l'une quelconque des cinq classes d'état définies précédemment. **Cette cotation doit refléter un défaut d'une partie d'ouvrage** existante ou disparue, **et non pas une non-conformité à des règles de sécurité** ou un niveau de sécurité jugé insuffisant.

En conclusion, **la note fixée à l'ouvrage est constituée de deux parties distinctes** :

1. la classe d'état choisie parmi 1, 2, 2E, 3, 3U et qui caractérise son état mécanique ou fonctionnel, par ordre croissant de gravité
2. la mention éventuelle "S" relative à l'urgence à entreprendre des travaux au regard de la sécurité des usagers, qu'ils concernent ou non la structure.

De manière pratique pour le Département de l'Ardèche, en 2019 il s'agit de :

- 1 283 ponts classés en 1
- 884 ponts classés en 2
- 57 ponts classés en 3

